



Le notaire vous conseille lors des étapes importantes de votre vie

Suivez les aventures de votre notaire toutes les semaines du 22 septembre au 8 décembre 2008 dans le journal Tout l'immobilier.



EPISODE 9/12

Profession: «Notaire»

Le notaire est au service du public. Il acquiert, grâce à sa formation universitaire et pratique, des compétences d'expert dans de nombreux domaines du droit. Mais ces compétences ne suffisent pas. Il faut posséder un certain sens de la psychologie.

En effet, le notaire doit faire preuve de doigté et de bon sens pour comprendre ce que son client attend de lui. Il doit également être bon pédagogue pour expliquer en termes simples des règles de droit souvent complexes.

Le notariat est un métier de contact où la dimension humaine prend toute son importance.

A Genève, pour accéder à la profession, le futur notaire doit d'abord obtenir un master en droit dans une université suisse. Il doit ensuite compléter ses études universitaires par un stage professionnel de plus de 4 ans dans une étude, comprenant des stages auprès de diverses administrations. Enfin, il doit passer avec succès les examens du brevet.

La profession de notaire vous intéresse ? Vous pensez avoir la tête de l'emploi ? Adressez-vous à la Chambre des notaires. Consultez son site internet www.notaires-geneve.ch



Chambre des Notaires de Genève

Permanence tous les jeudis de 10h à 18h30 -
13, rue Verdaine - www.notaires-geneve.ch